

MAQUET (*Marcel-Alphonse-Joseph*), Gouverneur honoraire; membre du Conseil colonial (Huy, 1.11.1891 - Eprave, 10.9.1964). Fils de Alfred et de Lomba, Céline; époux de Tombu, Jeanne.

Marcel Maquet obtint en octobre 1913 le diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires à l'Université de Liège. Il fit ses études versé à la compagnie universitaire Mobilisé le 29 juillet 1914, au 14^e de ligne, il participa aux combats de Sart-Tilmant, à Bonnelles, fut fait prisonnier et mené en Allemagne. Des anciens prisonniers de guerre, qui l'ont connu dans les camps, ont rendu hommage à son beau moral et à son heureuse influence. Lors de la libération, il suivit les cours de la section supérieure de l'école coloniale et fut admis en qualité d'administrateur colonial de 2^e classe. Il prit service à Boma le 19 juin 1919 et fut désigné pour le territoire de Yokolo, dans l'Equateur. Maquet allait entamer une brillante carrière. Au cours de huit termes, dans des situations souvent difficiles, il témoigna de ses qualités, de son sang-froid, de sa diplomatie, d'un réel art dans l'administration des populations indigènes. Dès son premier terme dans l'Equateur, désigné pour le territoire de Yokolo, qu'il rejoignit non sans difficultés, en peu de temps, il pacifia une région troublée où des factoreries avaient été incendiées et des cultures détruites. Il y réussit au point que les indigènes, très psychologues, lui donnèrent le surnom qu'il garda désormais de « Isembo-ka » (père du territoire).

De 1919 à 1933, successivement en qualité d'administrateur territorial de 1^e classe (1922); de commissaire de district adjoint (1925); comme chef de service des A.I.M.O. (1927); directeur général des A.I.M.O. (1931), il rendit des services éminents notamment dans l'organisation des chefferies, de la main-d'œuvre, l'amélioration du système routier et le développement de la culture cotonnière dans la province de l'Equateur. Il suggéra la réglementation pour l'extraction et le commerce du copal.

Au cours de son quatrième séjour, il fut promu commissaire de district principal à la province de Léopoldville (1933) et commissaire provincial chargé de l'administration de la province de Stanleyville (1940). Il eut à nouveau à faire face à une situation très délicate. C'est en effet dans cette province qu'étaient installés d'importants effectifs des troupes coloniales en vue d'une action éventuelle en Abyssinie. Des Européens s'énermaient dans l'attente et désiraient hâter notre intervention. Maquet et le général Gilliaert, arrivé seul de Léopoldville, parvinrent, joignant l'autorité à la diplomatie, à calmer les esprits. De même que dans la province de l'Equateur, Maquet sut donner une nouvelle impulsion dans le domaine social et économique.

Il fut rappelé à Léopoldville pour y reprendre le gouvernement de la province (mars 1943). Après un quart de siècle au service de la colonie, il obtint qu'il fut mis fin à sa carrière (A.R. du 27.12.1945).

Marcel Maquet fut nommé membre du Conseil colonial en 1946. Il y apporta des avis autorisés et hautement appréciés. Ses interventions et ses rapports étaient clairs, mesurés et pondérés. Il fut nommé vice-président de l'Office des cités africaines la même année. En 1946, il fit partie de la délégation belge aux conférences coloniales internationales de l'Unesco en qualité de spécialiste de l'assistance technique aux pays sous-développés et membre permanent de la commission de l'Unesco en Belgique. Il contribua à la documentation pour l'établissement du rapport du groupe de travail pour l'étude du problème politique au Congo belge (Chambre des Représentants, janvier 1950, n° 108).

Marcel Maquet a effectué plusieurs missions au Congo en qualité de membre du Conseil colonial notamment en 1948, 1953, 1955 et 1958.

Il était président de l'Association des vétérans

coloniaux.

Distinctions honorifiques: commandeur de l'Ordre Royal du Lion, officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de l'Etoile africaine, chevalier de l'Ordre de la Couronne, Croix de guerre avec lion par citation O. J. de la Division, médaille de l'Effort de Guerre colonial 40-45, commandeur de l'Ordre Royal du Phénix (Grèce), chevalier de la Légion d'Honneur.

Marcel Maquet était porteur de l'Etoile de service en or à 3 raies.

Publications: *Les populations des environs de Léopoldville, Congo*, Oct. 1937, tome II, n. 3, p. 241-258. — *Sur les flancs du Pic Sorensen (Revue Congo*, oct. 1939, Brux., Goemare, 1939, 8^e, 3 p.) — *Notes sur la poterie Kakongo* (Brousse, 1939, n. 2, p. 22-23). — *Un autre aspect de l'effort de guerre du Congo (Revue coloniale belge*, 1^{ère} année, n. 6, 1^{er} janvier 1946). — *L'évolution des indigènes au Congo belge (Revue coloniale belge*, Brux., 1^{ère} année, n. 10, 1 mars 1946, p. 3-5). — *La politique monétaire au Congo belge pendant la guerre (Société belge d'études et d'expansion*, Liège, 46^e année, n. 125, mars, avril 1947, p. 220-223). — *Une initiative à encourager (Série de six chromos Liebig sur les artisans d'art au Congo) (Brousse*, Léopoldville, 1947, n. 3-4, p. 9-10). — *A propos de quelques métiers et ateliers d'art indigène du Ruanda et du Congo (Brousse*, Léopoldville, 1948, n. 3-4, p. 13-16). — *Le plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge (Energie*, Brux., n. 94-95, sept.-oct. 1949, p. 860-872, ill.). — *L'Unesco et les territoires non autonomes ou sous tutelle (Revue coloniale belge*, Brux., 4^e année, n. 82, 1 mars 1949, p. 136-137). — *De l'assistance technique aux pays insuffisamment développés (Jeune Afrique*, Elisabethville, 4^e année, n. 10, mars-avril 1950, p. 13-18, photo, fig.). — *Un centre international d'éducation de base en Afrique Noire*, (Zaire, Brux., vol. 6, n. 3, mars 1952, p. 281-286). — *Un nouvel institut d'émission au Congo belge (Société belge d'études et d'expansion*, Liège, 52^e année, n. 154, janv.-févr. 1953, p. 50-52).

28 mars 1966.

N. Laude.

Ministère des Colonies, matricule 9.2.66. — *Pourquoi Pas? Congo*, Léopoldville, 23.3.32.